



La lettre

# VIVRE A BOUËX

Mars/Avril 2023

## VŒUX DU MAIRE



Samedi 4 février, Michel ANDRIEUX, Maire de Bouëx, entouré des membres du conseil municipal, présentait ses vœux à la population.

Les deux principaux chantiers sur la commune sont le début des travaux du quartier de La Vigne Blanche et la poursuite du déploiement de la fibre sur la commune. C'est Orange qui va poursuivre les travaux en 2024-2025.

Pascal BRUNERIE, adjoint aux travaux a évoqué les efforts faits pour réduire les coûts d'électricité (changements de contrats, remplacements des lampes par des LED, réduction du temps d'éclairage de certains lampadaires).

Marie-Noëlle PICARD a annoncé le départ à la retraite le 31 janvier de Claudie RAYNAUD, après de nombreuses années passées à la préparation des repas pour la restauration scolaire. Elle est remplacée par Sandrine BOUCHET déjà employée auprès des enfants et habituée à faire les remplacements.

Récemment, Coralie DARNAT a été recrutée en remplacement de Corinne ROGER, actuellement en arrêt de maladie.

Concernant l'annonce d'une fermeture de classe à l'école maternelle de Garat, il s'agit d'une fermeture conditionnelle avec comptage des effectifs en septembre.

Jean-Marie ROY, 1er adjoint, a fait le point sur les plantations de haies, dont l'objectif est actuellement atteint à 50% et sur la mise en place des bornes à déchets alimentaires en cours d'installation.

Il a insisté sur l'implication de tous pour réduire les sacs noirs. Ceux qui n'auraient pas encore leur composteur ou leur bio seau, peuvent contacter la mairie. (Voir le **guide des déchets alimentaires** joint)

**Un nettoyage de printemps est prévu samedi 25 mars de 9h à 12h.**

Tous les citoyens qui le souhaitent sont invités sur le parking de la mairie à 9h avec gants et gilets fluorescents. Les enfants de l'école participeront le vendredi 24 mars après-midi. Les personnes disponibles pour les accompagner voudront bien se faire connaître à l'école.

Nicole SAIVRES, a refait le point sur la communication: newsletter distribuée tous les deux mois, en plus du magazine annuel Vivre à Bouëx, mise en place d'une liste de diffusion afin d'informer nos concitoyens en temps réel. Ceux qui n'ont pas encore communiqué leur adresse mail, peuvent encore le faire par mail à [communication@bouex.fr](mailto:communication@bouex.fr)

Elle a présenté l'exposition « Les fantômes de Grand Angoulême » avec notre fantôme bouëxois, Ulysse Gayon. Cela a été l'occasion d'évoquer le partenariat avec Grand Angoulême, en particulier culturel. Depuis trois ans, notre commune accueille des spectacles gratuits grâce à la participation de GA, à 80%. En 2023, deux spectacles sont prévus le **samedi 8 juillet** et le **dimanche 27 août**, dans le cadre des Soirs Bleus.

Elle a ensuite donné la parole aux responsables des 9 associations de la commune. Enfin le Maire a conclu en remerciant les membres du conseil et les responsables d'associations pour leur implication.

Un pot de l'amitié clôturait la soirée.

## Chemins et servitudes

*Chasseurs, promeneurs,  
cavaliers ou autres,  
vous empruntez un chemin privé :  
servitude dévolue au débardage du bois*

La nature est à tout le monde...oui bien sûr mais la réalité est un peu différente.

Dans les communes rurales comme l'est encore la nôtre, la propriété foncière a, au fil du temps, morcelé les espaces.

Si l'on a regroupé les terres, il n'en n'est pas de même pour les espaces boisés qui, suivant les secteurs sont parfois très découpés et appartiennent à des propriétaires privés.

Dans notre cas, seuls 70ha, au nord de notre territoire font partie de la forêt domaniale de Bois Blanc. On peut bien sûr s'y promener en respectant certaines règles spécifiques à cet espace.

Ainsi, 85% des espaces boisés de la commune sont privés.

Ce constat général a son importance quant à l'utilisation des voiries lesquelles sont de deux types:

- les chemins et voies communales (chemins ruraux et chemins communaux)

- les servitudes, utilisées et créées pour le débardage du bois

Les premiers sont utilisables par tous. Les secondes sont devenues, pour certaines et par l'usage, de véritables chemins que tout un chacun emprunte à l'occasion. Il faut cependant garder à l'esprit qu'ils sont tracés sur des espaces privés et, si la tolérance du ou des propriétaires est en général la règle, des différends nous sont rapportés le plus souvent parce que les emprunteurs considèrent cette utilisation comme un droit!

Et bien non, ce n'est pas un droit mais simplement une tolérance. Par ailleurs en cas d'accident la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée d'où l'intérêt de ne pas se croire tout permis et de garder à l'esprit qu'un propriétaire non respecté peut condamner la servitude...

A toutes fins utiles, des panneaux d'information similaires au dessin ci-dessus seront disposés aux entrées des servitudes pour rappeler leur particularité et les distinguer des chemins et voiries communaux.

## RENCONTRE AVEC ... Marie Rousselière, rempailleuse de chaises



Marie Rousselière a emménagé Chez Chagnaud le 1er juin 2021.

Elle pratique le métier de rempailleuse de chaises depuis 2001, à la suite d'une reconversion professionnelle pour élever ses enfants. Elle vient de Touverac, près de Barbezieux et explique pourquoi elle a choisi notre commune « J'aime ce village, c'est la campagne, sans être

trop loin d'Angoulême. Il y a de l'animation et ça me permet d'avoir mes chevaux, mes chats et mes chiens. »

Quand on lui demande comment elle se fait connaître, elle répond: « Je fais des expositions artisanales, le bouche à oreille, la presse... J'ai en particulier exposé au Château de la Mercerie il y a 2 ans, et j'ai encore des clients. Je rencontre des personnes extraordinaires. J'aime les gens; j'aime la vie. C'est bien d'être à son compte, je m'organise comme je veux. »

Marie travaille les sièges en paille de seigle, le jonc de mer et des pailles de couleur pour moderniser l'aspect des sièges. Elle fait les cannages en canne de rotin de manière ancestrale. Elle travaille en complémentarité avec les tapissiers.

MARL Cannage Paillage 316, rue du Lavoir

tél 06 08 05 17 39 facebook: Marie-Rousselière-MARL-Cannage-Paillage

## DATES A RETENIR

**Samedi 11 mars : repas du foot**

Contact : Loïc Lafon 06 76 97 36 34

**Samedi 25 mars : soirée années 80** organisée par

*La P'tite Récré* et commande saucissons à partir du

3 avril Contact : Carole Mautret 06 76 82 50 60

**Jeudi 23 mars à 17h30**, la Bibliothèque propose une discussion autour du livre de votre choix.

**Samedi 1er avril à 15h**, Marie-Claude Rigaudie présentera le livre de Jim Fergus « Mille femmes blanches » et proposera une discussion après en avoir lu quelques passages.

Pour ces 2 actions, réserver auprès de : Aline Gougeon 06 05 24 84 51 [bibliotheque16410bouex@gmail.com](mailto:bibliotheque16410bouex@gmail.com)

**Samedi 1er avril à 20h30 : théâtre** « Panique au ministère » présenté par La Pièce Montée des Rif-fauds ; organisé par le *Comité des fêtes*, à la salle des fêtes à 20h30. Entrée 7€